

date de dépôt : 09 avril 2018

demandeur : Madame Geneviève DUFRAIGNE

pour : la création d'un lotissement d'un lot en
vue de construire

adresse terrain : 18 Rue de Saint Léger, à
Créancey (21 320)

A 2018-24

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancey

Le maire de Créancey,

Vu la déclaration préalable présentée le 09 avril 2018 par Madame Geneviève DUFRAIGNE demeurant 18 Rue de Saint Léger, à Créancey (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la création d'un lotissement d'un lot en vue de construire ;
- sur un terrain situé 18 Rue de Saint Léger, à Créancey (21 320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 09/04/2018 ;

ARRÊTÉ

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 26 Avril 2018

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT

